



CA APEF

11 septembre 2024

Présent·e·s Banc syndical : Nathalie Lionnet (présidente), Benjamin Wery, Patrick Rehan, Julie Martelange, Isabelle Vanhorick, Eric Dubois

Procurations BS : Sébastien Robeet (pour N. Lionnet), Stéphanie Paermentier (pour N. Lionnet), Dominik Roland (pour E. Dubois), Anouchka Solé (pour E. Dubois), Marie Lemeland (pour J. Martelange)

Présent·e·s Banc patronal : Gaël Verzele, David Lefèbvre, Martine Dedal, Stéphane Emmanuelidis, Zoé Genot, Cécile Van Honsté, Olivier Leblanc, Frédéric Horsch

Procurations BP : Olivia Raskin (pour G. Verzele), Deborah Dewulf (pour G. Verzele), Marc Xhrouet (pour S. Emmanuelidis)

Excusé·e·s : Vinciane Convens, Paul Fourny

Invité·e·s : Carlos Crespo, Sara Bielakoff, Patrick Moortgat, Samir Zoujal

Prochain Rendez-vous CA : 13 novembre 2024 online

I. Approbation de l'ordre du jour : **approuvé**

II. Approbation du PV du CA du 19 juin 2024

Eric Dubois : Il y a une coquille sur le PV, c'est Eric Dubois au lieu de Olivier Dubois

David Lefèbvre : Je n'approuve pas le point 4. Je suggère qu'on numérote les documents pour plus de clarté à l'avenir, je sou mets ça aux membres du Conseil d'Administration

Carlos Crespo : Le point 4 relatif au bilan et compte de résultats, l'essentiel du débat a eu lieu lors de l'AG et au CA précédent où l'on avait présenté les comptes ; comme il n'y avait pas d'Assemblée Générale aujourd'hui on n'a pas envoyé le PV en question, je peux vous le communiquer aussi pour votre bonne information.

Nathalie Lionnet : Donc ça signifie que lorsqu'on se réfère à une note, on a le numéro pour savoir de quelle note on parle. D'autre part, on a prévu de constituer une équipe Teams CA APEF comme pour les autres fonds, Sara est en train d'y organiser la mémoire de l'APEF.

David Lefèbvre : Puisque le CA est sensé proposer les comptes et budgets à l'Assemblée Générale, je souhaiterais avoir une vue sur ce qui a été dit la fois passée avant d'approuver ce PV, et ce point tel qu'il est repris dans le PV de la réunion précédente.



Nathalie Lionnet : Si tout le monde est d'accord on peut réaménager le PV si la forme n'est pas correcte, mais sur le fond les choses ont été vraiment discutées.

Zoé Genot : Pour continuer dans ces bonnes intentions, dans l'ordre du jour on peut indiquer les annexes en dessous de chacun des points, comme ça on sait exactement à quel point elles se rapportent.

Nathalie Lionnet : L'ensemble des notes seront numérotées et indiquées dans l'Ordre du Jour et les Procès-Verbaux ça vous convient ?

➤ **Les membres du CA valident.**

III. Présentation des modes de financement et refacturation d'AFOSOC

Patrick Mortgaat Directeur financier d'AFOSOC : (Note explicative AFOSOC VESOFO) Le principe de base du financement a été élaboré durant l'exercice comptable 2005. Lorsque les ASBL n'existaient pas encore tout était géré au niveau d'AFOSOC VESOFO ; au moment de la création des ASBL qui avaient des fonds MARIBEL (APEF-VSPF- FeBi) il a fallu trouver un système pour pouvoir demander aux différentes ASBLs une participation dans le financement des coûts d'AFOSOC ; le principe de ce financement est une intervention qui est similaire à celui d'une taxe sur le revenu, il est en fonction des facultés contributives ; on prend comme référence les dotations que tous les fonds Maribel reçoivent ; de là on a établi des tranches, un peu le principe des impôts sur les revenus ou de tel à tel de tel à tel montant, on prend un certain pourcentage et on peut voir que de 0€ à 250.000€ c'est 15%, de 250.000€ à 500.000€ 20%, de 500.000€ à 750.000€ 27,5% ; on les retrouve dans la dernière colonne : *Montants cumulés par tranches*. Avec ce principe on arrive à un montant de financement de 517.799€

Zoé Genot : est-ce que les tranches ou les montants cumulés sont indexés ?

Patrick Moortgat : Non, elles ne sont pas indexées.

Stéphane Emmanuelidis : Ce sont des négociations techniques et complexes qui ont été faites sous la supervision des commissaires du Gouvernement de toutes ces structures à l'époque et donc les marges de manœuvre des partenaires n'étaient pas larges parce que les autorités publiques étaient conscientes du fait que les moyens MARIBEL et autres, généraient beaucoup de trésorerie et d'argent ; Donc chaque décision l'a été en négociation avec les commissaires du Gouvernement, dont certains, pour utiliser un euphémisme, n'étaient pas super souples.

On a demandé à Patrick d'être présent pour nous éclairer sur un système existant ; ça ne signifie pas que c'est le meilleur système du monde, et j'invite l'ensemble des personnes autour de la table, et en particulier les personnes qui ont envie de s'investir et de réfléchir à ces questions, là de se dire que ça a été pondu à un moment donné, avec les contraintes dont je vous ai parlé tout à l'heure ; on revendique suffisamment auprès de nos autorités, qu'ils simplifient, qu'ils modernisent, qu'ils s'adaptent à des difficultés qu'on connaît : on a la même liberté quand on est acteur-ice nous-mêmes des processus ; ça veut pas dire que Patrick trouve que le système qu'il présente est le meilleur du monde, il nous donne juste l'explication de la situation chiffrée sur laquelle on avait des interrogations. Mais ça suscite aussi le fait quand on voit les moyens modernes qui existent, qu'un



système aussi forfaitaire où on peut zapper complètement plusieurs mois et cetera, ça a été une facilité déterminée par quelques personnes techniciennes à une époque : libre aux acteurs d'aujourd'hui de revisiter tout ça avec leurs techniciens, avec leurs experts, et de repenser à la maison AFOSOC un jour des modernisations ; Faut pas croire que tout le monde s'arc-boute et qu'il y a quelqu'un au-dessus de nous qui tient absolument à ce que les choses restent invariables ; nous sommes les acteur·ice·s et les décideur·euse·s de ce système, donc dès qu'on aura découvert, avec ces explications, qu'il y a des choses qui nous semblent un petit peu aberrantes ou archaïques il ne faudra pas hésiter à faire des petits groupes de travail pour deux technicien·ne·s pour essayer de trouver des solutions qui nous semblent plus au goût du jour.

Eric Dubois : En sachant aussi qu'au-dessus de nous, il y a quand même les commissaires du Gouvernement qui nous ont imposé des règles par rapport au MARIBEL et le point 2, donc on a la possibilité d'une simplification administrative, tout en étant obligés de respecter des règles qui nous ont été imposées ; si en tant que partenaires sociaux, on avait l'envie où l'intention de modifier certaines choses, ce serait aussi avec l'aval du Gouvernement et des commissaires ; pour l'instant, bouger les lignes, c'est probablement très sensible et peut être pas le bon moment.

David Lefebvre : Je pense que c'est important qu'on puisse bien comprendre, en tant que cogestionnaire des fonds et d'AFOSOC, la mécanique et les flux qu'il y a entre les entités ; et c'est le sens des questions qui sont posées au travers de la mise en parallèle de ces 3 notes ; l'enjeu n'est pas de remettre en question l'ensemble ; et je te rejoins Eric dans ton commentaire, c'est plutôt de comprendre et de voir comment quand on est cogestionnaire, ça interagit avec une casquette qu'on peut avoir par ailleurs dans un autre fonds ou dans une autre entité qui fait partie de « La grande maison » ; donc c'est vraiment une phase compréhensive me semble-t-il, qui est nécessaire pour que chacun puisse jouer son rôle aussi en connaissance de cause ; et en l'occurrence, là, je pense que pour une série de personnes, dont je fais partie, il manquait de l'information qui est en train de se boucher petit à petit, donc merci pour ce travail mais je le restitue aussi dans le périmètre de la demande initiale ; le but, n'est pas de tout changer, c'est de comprendre les choses pour pouvoir jouer son rôle correctement.

Patrick Moortgat : Etant donné qu'AFOSOC n'a pas d'autre revenu (à part maintenant une petite location ou par rapport au 8e étage), pour pouvoir couvrir les dépenses d'AFOSOC on doit se baser sur ces calculs des 3 ASBL APEF-VSPF-FeBi ; le principe est le même : ce que j'explique ici pour l'APEF équivaut aussi pour VSPF et FeBi, la méthode de calcul est la même, on suit la même logique.

Concernant les postes de travail : ces montants sont indexés ; dans le tableau d'index on peut voir l'inflation qu'il y a eu en Belgique entre 2021 et 2022 : l'écart entre les montants est principalement dû à l'index de novembre 2022 avec la même répercussion pour l'indice santé, on a eu le même effet dans les salaires et ça se répercute aussi au niveau des postes : ça fait directement 35.000€ de plus.

L'usage des locaux : c'est 89.440€86 qui sont facturés dans leur entièreté aux fonds MARIBEL ; puisque les fonds MARIBEL ne peuvent pas être propriétaires de biens immobiliers, c'est le montant du loyer : c'est une opération neutre.

Après la période COVID, le principe que j'utilisais n'était plus accepté par les commissaires au Gouvernement : avant on appliquait un pourcentage plus élevé pour la partie MARIBEL et j'ai dû revoir le calcul : on ne prend que les coûts d'utilisation des locaux ; là on voit un pourcentage



MARIBEL, c'est la moyenne du pourcentage des MARIBEL des 3 ASBL : il est nettement moins élevé que le pourcentage qui était appliqué avant 2020, ce qui signifie que la refacturation des coûts des locaux, a diminué par rapport aux années précédentes.

Nathalie Lionnet : Quand j'ai repris l'APEF ; le 1,2 c'était une gymnastique. Au-delà de la technique, c'est éminemment politique, pour faire tenir la maison, l'ensemble des ASBL. On a souvent le fantasme que le 1,2 est à nous, non : c'est une possibilité au-delà de laquelle on ne peut pas aller pour justifier des dépenses de mise en œuvre des fonds. Mais évidemment, le commissaire au Gouvernement, lui, son enjeu, c'est de veiller à ce qu'il y ait le moins de dépenses possible et nous, notre enjeu, c'est de faire tenir la maison, parce qu'en fonction de nos structures, si on devait prendre le 1,2 pur et simple, ce n'est pas possible parce que les institutions, notamment régionalisées ou communautaires, n'ont pas la même structure que des grandes institutions fédérales et donc en termes de gestion de dossier, on ne parle pas de la même chose : quand on a un dossier MARIBEL, il y a une part de travail commun qui est la même pour 2000 que pour 4 travailleurs ; et cette ingénierie c'est pour essayer que la maison tienne la route, qu'on puisse remplir les différentes missions et que ça reste acceptable ; les négociations extrêmement compliquées avec notamment monsieur Scheerlinck parce qu'ils n'ont pas tout à fait la même vision que nous ; c'est un élément dont tout n'avons pas la complète maîtrise et surtout il y a une forte interdépendance entre les différents fonds ; En fait bouger quelque chose (et c'est ce qui avait créé à un moment donné d'énormes tensions vis à vis de l'APEF et de la justification du 1,2) est un risque de mise en danger ; c'est pour ça qu'on a fait tout un travail d'assainissement et de remise en ordre par rapport, notamment, au 1,2, parce qu'on ne fait pas ce qu'on veut, et c'est logique car il y a des commissaires au Gouvernement.

Dans la complexité de ce qui était mis en place, ce sont des équilibres qui ont été trouvés par nos prédécesseurs et quand on touche à un élément, le risque, c'est que ce soit un château de cartes qui s'écroule.

Patrick Moortgat : En analysant ça et en essayant peut être parfois de modifier des choses, il faut faire attention de ne pas mettre en danger ce principe de solidarité, et ce principe de base de l'unité technique, effectivement je te rejoins tout à fait dans ce principe là.

J'avais fait un tableau Excel où l'on voyait l'évolution de 1.2 sur 10 ans, je peux le fournir si vous le souhaitez.

On voit un acompte au tableau : fin 2024 j'aurai le résultat réel, le montant que je facture à l'APEF de 894000€ va probablement être revu à la baisse.

Au niveau d'AFOSOC on a 1.392.000€ que je prends comme référence de calcul pour faire le financement par tranche ; tandis que l'APEF facture 1,2 x 90% 1.544.000€ aux fonds ; donc la différence se trouve au niveau des revenus de l'APEF qui eux, vont servir à couvrir les frais du Personnel MARIBEL.

Patrick Moortgat : Je me demande si ce ne serait pas plus facile en présentiel ? Il faudrait presque avoir devant soi les 4 principes ; c'est impossible de vous le présenter sur un écran parce que je risque de perdre des gens en cours de route en passant d'un rapport à l'autre ; mais je veux bien faire l'exercice sans problème.



David Lefèbvre : Est-ce qu'une séance d'information (peut-être à élargir à ceux-lles qui sont intéressé-e-s) serait peut-être utile ? Dans un temps spécifique.

Patrick Moortgat : Oui, c'est faisable.

Nathalie Lionnet : Si ce n'est pas clair pour tout le monde ce qu'est le 1,2 alors la discussion est biaisée ; ce serait intéressant pour la prochaine fois que chacun-e regarde les données techniques et se dise, « moi j'aimerais avoir plus d'infos sur cette mécanique-là » pour que lorsqu'on a les explications, tout le monde soit à-même de comprendre les enjeux, si vous êtes d'accord ?

Patrick Moortgat : Chaque année on revient avec la même la même méthodologie, alors il n'y aura même plus besoin d'explications parce que vous vous saurez automatiquement d'où viennent les chiffres ; mes dossiers sont prêts.

Nathalie Lionnet : Parce qu'on est toujours dans l'urgence, on n'a pas une culture de l'historique ; quand on voit combien on a de décisions à prendre qui peuvent impacter de manière plus ou moins importante l'avenir des différentes entités, on a un devoir d'information, de mise à disposition de l'historique de la matière, et ce serait intéressant de refaire un lexique *des termes réserve non récurrente*, le 1,2...de retraduire ce vocabulaire professionnel mais dont on n'a pas l'usage au quotidien et qui peut parfois nous mettre en difficulté dans la compréhension.

Zoé Genot : Il serait dans cette farde d'accueil pour les nouveaux-elles qui arrivent au CA de l'APEF avec les documents que vous nous avez transmis aujourd'hui ?

Patrick Moortgat : Oui ce serait intéressant.

Zoé Genot : Je serais intéressée par un groupe de travail, si on commence sur base de notes de présentation.

Patrick Moortgat : Tout à fait.

Eric Dubois : Il manque parfois un suivi des archives et documents historiques dans la maison, il faut être attentif.ives à les transmettre et les communiquer ; on ne peut plus comparer ce qui a été à l'origine et ce qui est aujourd'hui.

Nathalie Lionnet : La technique est un outil pour rencontrer nos missions fondamentales, et qui sont au cœur de nos préoccupations puisqu'on est tous fondamentalement attaché-e-s à ce secteur non-marchand.

Patrick Moortgat sort de la réunion

IV. Présentation nouvelle charte graphique APEF

Samir Zaoujal, chargé de communication de l'APEF, entre dans la réunion

Carlos Crespo : On a travaillé à un nouveau logo et une nouvelle charte graphique pour l'APEF, pas encore le nouveau site évidemment, mais c'est une des étapes pour y parvenir : le travail sur le site se poursuit et on espère bientôt pouvoir le clôturer.

Samir Zaoujal : Présentation du nouveau logo.



À priori, le site sera fini pour le 15 octobre et pendant un mois il y aura une phase test où l'on va pouvoir utiliser le site, effectuer des modifications pour toutes les choses qui pourraient ne pas convenir.

Zoé Genot : c'est très propre, très actuel, très lisible, ça modernise sans faire des fioritures inutiles.

Vous parliez du label *Any Surfer*, y a aussi le label *Blind Surfer* qui garantit que quand il y a une image qui doit être cliquée il y ait quelque chose en dessous de l'image pour que les personnes qui naviguent avec leur barrette braille puisse se retrouver dans notre site : est-ce que c'est possible d'envisager aussi cette possibilité ? Parce qu'il y a de plus en plus de personnes qui travaillent avec la barrette braille.

Samir Zaoujal : On avait un budget à respecter avec beaucoup de programmes à développer : de partir sur quelque chose « assez rapidement » et de pouvoir effectuer des modifications par la suite ; on va bien évidemment prendre en compte ces sujets.

Zoé Genot : Ça veut dire qu'on est entièrement propriétaires du code et qu'on peut s'adresser à une autre société ? Ou qu'on est liés à une à une société en particulier si on voulait redévelopper tel ou tel aspect ? On est propriétaires de l'ensemble ?

Samir Zaoujal : Oui tout à fait, on a un site qui nous permet le choix.

Nathalie Lionnet : Ça veut dire qu'on peut être autonomes et se réorienter tout en bénéficiant du travail qui a déjà fait, ; changer d'opérateur ne veut pas dire qu'on recommence tout à zéro.

Samir Zaoujal : On peut d'une part, être accompagné-e-s par un prestataire qui va nous aider dans la conception et lors du lancement, mais qui nous permet aussi, si on le désire dans le futur, de faire appel à quelqu'un d'autre, ou nous-mêmes de pouvoir le gérer : il y a des formations WordPress avec le prestataire qu'on peut suivre aussi en parallèle et qui m'intéressaient énormément, donc l'idée sur le long terme c'est de pouvoir le faire chez nous.

Notre publicité va se faire à travers les différents réseaux sociaux et une campagne de mailing pour que tout le monde soit prévenu et ensuite annoncer le lancement officiel du site.

Avant ça on va tester l'expérience utilisateur-ice.

Cécile Van Honsté : Ce serait bien qu'on puisse participer à cette phase test, nous en tout cas du côté des milieux d'accueil, et demander à 2-3 Directions qui ont l'habitude d'aller voir des sites du secteur, s'ils-elles estiment que c'est mieux qu'avant ou s'il y a encore des choses à améliorer.

Samir Zaoujal : Bien sûr, tout à fait ; c'est essentiellement par rapport au contenu des pages gérées par les responsables de fonds qui les mettent à jour régulièrement. Le but était de passer dans les comités de gestion pendant la phase test.

Nathalie Lionnet : Ça montre aussi l'adhésion et les attentes importantes des membres pour ce site : est-ce qu'on pourrait envisager que vous passiez dans les comités de gestion pour faire une présentation du site ? Parce que c'est important aussi que les gens se sentent impliqués. Ça ne s'est pas fait en comité restreint, les responsables de fonds eux-mêmes étaient associés à la réflexion, mais je me dis que ce serait bien de pouvoir valoriser tout ce travail de coconstruction, en allant aussi dans les fonds auprès des membres du comité de gestion ; peut-être présenter visuellement, parce



que ça va les représenter aussi ; je proposerai de programmer votre passage dans l'agenda des réunions des comités de gestion, pour expliquer et montrer, parce que c'est clair que quand on suit le récit et qu'on voit les déclinaisons du logo, ça devient vivant.

Samir Zaoujal : On va regarder en termes de délais, comment est-ce qu'on pourrait s'y prendre, mais c'est vrai, ce serait une bonne chose de présenter le site aux différents comités de gestion.

Samir Zaoujal quitte la réunion.

V. Suivi Plan stratégique APEF

Nathalie Lionnet : Nous avons continué à travailler avec l'équipe Happy Team : Il y a eu un temps de collecte de parole dédié aux responsables des fonds de l'APEF.

On entre dans une 2e phase qui est la collecte de la parole des interlocuteurs sociaux. C'est important que les mandataires des différents fonds puissent eux aussi s'exprimer ; cette 2e phase, elle a été lancée : Au nom du Conseil d'Administration, Paul et moi avons adressé aux différents membres des comités de gestion un appel pour que des rendez-vous soient organisés (en comptant particulièrement sur le soutien des président·e-s et vice-président·e-s de chaque comité de gestion) pour que des rendez-vous soient organisés entre les interlocuteurs sociaux des fonds et Happy team pour qu'il y ait un espace d'expression. Pour s'assurer que les attentes de chacun des fonds et leurs spécificités puissent être prises en compte dans l'élaboration du plan stratégique. On vous demande d'être attentif·ve·s et de bien relayer aux collègues qui siègent pour vos fédérations dans les différents fonds pour concrétiser ces rendez-vous. Ça peut prendre les formes les plus diverses, ce qui compte c'est que ce soit facile pour les membres des fonds : c'est l'idée c'est qu'on a vraiment défendu auprès d'Happy team : quelle que soit la forme, il faut trouver celle qui convient le mieux aux membres des fonds : votre parole est précieuse.

Zoé Genot : On a bien reçu les courriers ainsi que nos principaux représentants dans les fonds MARIBEL et au fonds 4S : il y avait toute une série de dates et on ne sait pas très bien ce qu'on devait en choisir une où qui arrangeait tous les gens de nos fonds, ou est-ce qu'on pouvait aller à n'importe laquelle de ces dates ?

Carlos Crespo : C'était l'idée de fixer au moins une ou plusieurs dates en fonction des disponibilités. Pour certains secteurs, en une ou deux réunions on pourra aller au bout de la démarche, peut être que pour d'autres ce sera plus long : en fonction des des interlocuteur·ice·s, il y aura la volonté d'aller dans des grands principes généraux, ou plutôt détailler des propositions d'actions concrètes ; c'est aussi pour ça qu'on avait identifié plusieurs dates de possibles, en sachant qu'au-delà des dates qui seront identifiées il sera possible d'en fixer d'autres suite à la première réunion.

Nathalie Lionnet : C'est en fonction des attentes des membres du comité de gestion, s'il y a un besoin de s'identifier en tant que comité d'un sous-secteur et on veut vraiment pouvoir prendre parole ensemble.

Cécile Van Honsté : Ça nécessite une autre démarche, parce que j'avais renvoyé des dates, et il n'y avait pas eu d'informations donc je n'ai pas bloqué mon agenda. Donc soit on en parle aux fonds, on décide d'une date et on vérifie à ce que ça colle avec l'agenda, ou il faut trouver une autre possibilité lors d'un fonds, à la place d'un fonds ?



Carlos Crespo : Sans doute que pour baliser et préciser ce qui est attendu, peut-être qu'un contact (pas un reply all) avec les président·e·s et vice-président·e·s serait intéressant, pour les sensibiliser et faire en sorte qu'ils soient bien au fait de la démarche et en capacité de l'expliquer dans un comité de gestion ou dans une autre réunion.

Nathalie Lionnet : On va refaire quelque chose car on n'aura pas d'adhésion s'il y a incompréhension.

Carlos Crespo : Ok.

VI. Divers : appel à projets RW : toujours dans l'attente des décisions du nouveau gouvernement.